



DOSSIER D'INSCRIPTION AU PORTAGE  
DES REPAS A DOMICILE

**Pièces à fournir pour une inscription ou un renouvellement de votre dossier :**

- Fiche d'inscription
- Jour(s) de livraison souhaitée
- **Certificat médical** établi par le médecin traitant précisant que l'état de santé de l'intéressé(e) ou du couple nécessite le portage de repas à domicile, et qu'il n'y a pas d'allergie(s) alimentaire(s) connue(s).
- Copie du dernier avis d'imposition.
- Copie de la carte d'identité.
- Autorisation d'entrée au domicile pour déposer les repas si besoin.
- Acceptation du règlement.



Mail : [restauration@mairie-de-velaux.fr](mailto:restauration@mairie-de-velaux.fr)